

sur le parquet aux pieds des deux femmes.—La montre l s'écrièrent d'une même voix Agnès et sa mère.

Voici ce qui était arrivé. La poche du vêtement était dé-cousue ; la montre avait glissé et s'était arrêtée dans la dou-blure. Ce geste de colère l'avait dégagée et fait tomber au bas du pantalon. Devant une réfutation aussi péremptoire, la scène changea de face. La mère joignait les mains en poussant un long soupir ; Agnès court ramasser la montre, l'approche de son oreille et s'écrie :

—Papa, elle n'est point brisée !

(à continuer.)

ANNONCE.

UN de nos agents de Montréal, M. Pierre Picard, a en mains un riche assortiment d'ornements d'église, de tableaux, de livres d'écoles, etc. Tous ces objets sont livrés à des prix excessivement réduits, et tous ceux qui se rendent à Montréal, devraient visiter son établissement de la rue St. Antoine, près de l'Evêché.

CONDITIONS :

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressées au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme.

☞ Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimonski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité, nous rendra les mêmes services.